

Nouvelle secousse dans le système judiciaire

Les magistrats sur le pied de guerre !

La température des togas des juges risque de monter à partir de demain, où il est prévu une Assemblée générale de cette corporation. Pas du tout contents, les femmes et hommes en noir ne décolèrent pas, après les nominations intervenues lors du dernier conseil de la Magistrature. C'est chaud devant !

Casimir Mapiya

Initialement prévu le mercredi 06 juillet, c'est finalement le vendredi 08 juillet que le Syndicat national des magistrats du Gabon (SYNAMAG) s'est réuni en assemblée générale dans l'enceinte du palais de Justice de Libreville.

C'est par un communiqué affiché à l'entrée dudit palais de Justice que le bureau du Synamag, présidé par Gérard Nguema Ella, a convié l'ensemble des magistrats à prendre part à cette assemblée générale.

Au cours de cette rencontre, les magistrats ont abordé les questions qui avaient été inscrites dans leur cahier de revendications, notamment l'avancée des travaux dudit cahier ; les projets des dé-



Sauf évènement improbable, les magistrats risquent de remettre le couvercle de la grève dès demain.

crets ; la réunion avec les trois premiers présidents des Hautes cours (Cour de Cassation, Cour des Comptes, Conseil d'Etat) ; la réunion avec le ministre de tutelle Séraphin Moundounga). Ils ont abordé la question des nominations et promotions jugées illégales et irrégulières.

Si le Synamag se dit satisfait des nominations à la tête des juridictions, il n'en demeure pas moins qu'il révèle une fois de plus, pour le dénoncer, certaines violations de leur statut. Le président du syndicat estime que « certaines nominations et promotions sont illégales et irrégulières ». Il explique par la suite que : « les magistrats qui sortent à peine de l'école sont déjà promus procureurs de la République adjoints,

alors qu'ils n'ont pas encore fait leurs classes, c'est inadmissible ».

Ces propos démontrent, selon plusieurs observateurs, la détermination du Synamag à faire entendre sa voix pour que leur cahier de revendications soit respecté. Le bureau du syndicat des magistrats n'a pas manqué d'inviter à la mobilisation et d'interpeller les magistrats à « adhérer au Synamag », pour qu'ils veillent ensemble au respect de l'indépendance de la magistrature et à la défense des intérêts matériels et moraux de leur corps.

Un point de presse sera fait par les magistrats du Synamag, demain mardi 12 juillet, sur l'esplanade du palais de Justice de Libreville. ■

(Affaire très à suivre)

Lucarne